

**RAPPORT ANNUEL 2024-2025
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : ESCALADE**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 LIP)

Par :	Maryse Desroches
Titre :	Directrice
Date :	10 juin 2025

Mot de la présidence

Au nom de tous les membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école de l'Escalade, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel 2024-2025 qui résume nos activités de la dernière année scolaire.

Les membres du CÉ ont eu l'occasion de collaborer et d'échanger avec l'équipe-école sur différents volets dont le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, les activités et sorties éducatives ainsi que sur les divers aspects entourant les ressources matérielles et financières.

Nos actions sont menées en gardant en tête que nos élèves doivent être au centre de nos préoccupations afin de s'assurer que nous ayons un milieu sécuritaire, harmonieux, respectueux pour leur bien-être et leur réussite.

Je voudrais terminer en remerciant notre personnel et les membres du CÉ pour le travail accompli, dans la dernière année. Votre soutien et votre implication sont essentiels afin de mener à bien notre mission.

Un remerciement spécial à notre directrice, Maryse Desroches, qui quitte notre école pour relever un nouveau défi. La collaboration et le dévouement dont elle a fait preuve ont été grandement apprécié, par les parents et les membres du personnel. Merci pour tout ce que vous avez fait, au quotidien, pour assurer le bien-être et la réussite de nos élèves.

Un bon été à tous et à toutes !

Simon Jomphe
Président du conseil d'établissement

1. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Annie-Monica Daigle	Personnel : technicienne du service de garde
Maryse Desroches	Directrice
Anik Dupont	Parent
Séverine Duranleau	Parent
Julie Gauthier	Personnel, enseignante
Kim Girard	Représentante de la communauté

Sylvie GrosLouis	Personnel, enseignante
Simon Jomphe	Parent, président
Geneviève Maranda	Personnel, enseignante
Ariane Pepin	Parent, représentante
Caroline Rivard	Personnel

2. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
11 (AGA)	17		10	29
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
	26		21	10
*Art. 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »				

3. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Le projet éducatif 2024-2027 a été adopté par le CÉ le 27 mars 2024. Les valeurs promues par l'école sont le respect, l'engagement, la persévérance et l'autonomie. Deux enjeux, se déclinant en trois objectifs sont retenus : la réussite des élèves à risque et le bien-être des élèves. Les objectifs sont les suivants :

- Diminuer à 11% le pourcentage d'élèves ayant au moins une compétence de base en échec
- Augmenter à 70 % le pourcentage d'élèves ayant un résultat de 75% et plus en écriture
- Augmenter à 7,9 l'indice de bien-être des élèves à l'école

4. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Les règles de vie présentent le comportement attendu par les élèves et ont pour but de leur permettre d'évoluer dans un milieu sécuritaire, empreint de respect. Elles sont directement liées aux valeurs de l'école.

L'école adopte un encadrement bienveillant et soutient les comportements positifs. Un comité est mis en place dans chaque pavillon afin de viser une harmonisation des pratiques en ce qui concerne la gestion des comportements et un enseignement explicite de ce qui est attendu.

Des conséquences logiques telles que pertes de privilège ou geste de réparation seront appliquées en cas de manquement aux règles. L'intention est d'assurer la sécurité de tous.

Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est appliqué rigoureusement. Les gestes de violence ou d'intimidation sont traités avec un grand sérieux. Un effort est fait afin de consigner tous ces gestes. Des protocoles individualisés sont mis en place afin d'accompagner les élèves qui éprouvent des difficultés à ce sujet.

5. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Les frais chargés aux parents ont été adoptés le 21 mai 2025.
Ils sont revus chaque année afin que le coût chargé aux parents corresponde à ce qui est strictement nécessaire.

6. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Sujets sur lesquels le conseil d'établissement a été consulté

Date	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CÉ
27 novembre	Fréquence d'évaluation des apprentissages	Le CÉ est à l'aise avec la proposition de l'équipe école
29 janvier 2024	Critères de sélection de la direction	Maintien des critères de l'année précédente
26 mars 2025	<i>Règlement sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration.</i>	Les membres ont pris connaissance du document sans émettre de recommandation particulière
21 mai 2025	Critères de formation des groupes	Formation de groupes équitables représentatifs de la diversité observée dans la société

		Attention particulière si groupe multiniveau qui touche à 5e année
--	--	--

7. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 LIP

Date	Objet de l'information	Outils utilisés
11 septembre 2024	Présentation du rapport annuel 23-24 du conseil d'établissement	Document acheminé par courriel et présenté à l'assemblée générale des parents.
Septembre 2024 Octobre 2024 Novembre 2025 Décembre 2024 Mars 2025 Avril 2025	Vie de l'école, projets, rappel de certaines règles, services offerts	Info-parents

8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
17 octobre 2024	Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Adopté à l'unanimité
17 octobre 2024	Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle	Approuvée à l'unanimité
17 octobre 2024 29 janvier 2025 26 mars 2025 21 mai 2025	Activités et sorties éducatives	Approuvées à l'unanimité
29 janvier 2025	Grille-matière	Approuvée à l'unanimité

21 mai 2025	Calendrier et horaire 25-26 :	Adoptés à l'unanimité Maintien des demi-journées de concertation pendant lesquelles les élèves seront pris en charge par le service de garde.
10 juin 2025	Règles de vie	Adoptées à l'unanimité

9. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires	Précisions
17 octobre 2024	Activités du service de garde lors des pédagogiques.	Approuvées à l'unanimité

10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 LIP)

Date	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
10 décembre 2024	Adoption du budget de l'école	Adopté à l'unanimité
10 décembre 2024	Résolution concernant les mesures protégées et dédiées	Adoptée à l'unanimité
21 mai 2025	Frais chargés aux parents 2024-2025	Approuvés à l'unanimité
21 mai 2025	Liste des fournitures scolaires 2024-2025	Approuvée à l'unanimité

11. Projets spéciaux

Cette année, les enseignants ont collaboré à la planification et à la mise en oeuvre de séquences d'apprentissage en écriture présentant des cibles claires et communes.

L'ensemble de l'école participe au projet harmonisation des pratiques qui vise à soutenir les comportements positifs.

Un conseil étudiant a été mis en place. Celui-ci a proposé plusieurs activités et projets tels que la fête d'Halloween, un tournoi d'échec, etc. Il a coordonné la vente de chandails à l'effigie de l'école et a souligné le travail des bénévoles de la bibliothèque.

Plusieurs sorties et activités ont été vécues : théâtre, plein-air, musée, etc. Nous avons accueilli avec grande joie le retour des Olympiades! Les élèves de la chorale ont participé à un concert à l'école secondaire du Phare. Le préscolaire et le premier cycle ont la chance d'aller au camp Portneuf. Nos finissants, quant à eux, ont profité d'une sortie au village vacances Valcartier, d'une activité de laser tag, d'une nuit à l'école et auront une soirée sur le Louis-Jolliet afin de clore leur parcours primaire.

12.Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)

Les membres du conseil d'établissement tiennent à remercier les membres du personnel pour leur travail soutenu.

Félicitations aux élèves pour leur persévérance et leurs efforts. Un merci spécial aux représentants du conseil étudiant: bravo pour votre engagement! De belles vacances bien méritées à tous!

Un immense merci aux parents pour leur collaboration et leur implication.

Une mention toute spéciale aux bénévoles qui donnent leur temps pour les élèves et font en sorte que des activités telles que le patin, les olympiades ou le concert en soirée soient possibles. Les membres du conseil d'établissement remercient les bénévoles de la bibliothèque qui ont réalisé un travail remarquable cette année.

En 25-26, l'équipe de l'Escalade accueillera un nouveau directeur : monsieur Jean-Normand Tremblay. Celui-ci poursuivra avec l'équipe le travail collaboratif au sujet des séquences d'apprentissage en écriture et de l'harmonisation des pratiques pour la gestion des comportements. Nous souhaitons la bienvenue à monsieur Tremblay au sein de la belle communauté éducative de l'Escalade!